



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Commissariats

Question écrite n° 49261

Texte de la question

La ville de Noisy-le-Grand connaît d'importantes difficultés de sécurité liées particulièrement à son statut de ville de banlieue parisienne. Dans de nombreux quartiers, elle doit faire face à une forte concentration de personnes en difficultés sociales et à la proportion importante de jeunes en situation d'exclusion. De plus, sa population s'accroît chaque jour davantage (plus 10 000 personnes sur ces 10 dernières années). Aussi, le rôle de la Police nationale est très important pour, à la fois, une présence sur le terrain, au plus près de la population, mais aussi pour mener les actions de prévention nécessaires, ce que demandent les habitants avec force. Or, les effectifs du commissariat de police de Noisy-le-Grand souffrent d'une très forte insuffisance. Ces effectifs sont actuellement de 123 agents, tous corps confondus, ce qui représente 1 policier pour 490 habitants. Ce chiffre doit bien évidemment tenir compte des rotations inhérentes et du nombre des agents appelés à une présence effective dans les quartiers. C'est donc la nomination de près de 30 agents supplémentaires qui est indispensable. M. Michel Pajon demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour que soit assuré de façon conséquente le renfort des effectifs de police sur la ville de Noisy-le-Grand.

Texte de la réponse

L'effort de la police nationale sur Noisy-le-Grand ne doit pas être mesuré uniquement à partir des seuls effectifs de la circonscription. En effet, il convient de prendre en compte le surcroît de disponibilité qui résulte de la nouvelle organisation du temps de travail mise en place au début de l'année 1997 dans l'ensemble des circonscriptions de sécurité publique, mais également et surtout le fait que la circonscription de Noisy-le-Grand bénéficie de l'intervention ponctuelle mais régulière des unités départementales spécialisées dans la lutte contre la criminalité et la délinquance dont les effectifs ont augmenté de 72 fonctionnaires en 1996, ainsi que de celles des compagnies républicaines de sécurité en mission de sécurisation qui permettent d'assurer une présence forte, notamment dans les quartiers difficiles comme ceux des Arcades, de Champy ou du Pavé Neuf.

Données clés

Auteur : [M. Pajon Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49261

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1156

Réponse publiée le : 21 avril 1997, page 2119